

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/05/2010 (Dernière actualisation de la page 01/05/2010)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.8975		
Spécialisé	12.0766		
Spécialisé +	12.2147		
Qualifié	12.5381	13.6847	13.7904
Qualifié +	13.8965	14.3759	14.4668